



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 130561

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des organisations de retraités. En effet, les plus de soixante ans représentent près de 22 % de la population française, soit aujourd'hui 14 millions de personnes, ce chiffre augmentant au fil des ans. La Confédération française des retraités (CFR) regroupe plus d'un million et demi d'entre eux et souhaite légitimement pouvoir siéger dans les instances où sont définies les politiques publiques en matière de retraites. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour améliorer la représentation des organisations de retraités dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130561

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2224

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)